

Société Pil'astre
à l'attention de M. Van der Perre

Aulnay sous Bois, le 27 mars 2013

Association Q.C.B.E.

*Lettre recommandée avec A/R,
Copie à M. le Maire d'Aulnay sous Bois, Gérard Ségura
Pièce jointe : Compte-rendu de réunion Pil'astre*

Monsieur,

Nous avons bien reçu votre compte-rendu concernant le futur projet Croix-Blanche transmis par les services de la Mairie. Malgré le nombre important de personnes travaillant à la Démocratie participative (certaines présentes lors de la réunion du 20 février dernier d'ailleurs), il semblerait que personne n'ait pris le temps de relire ce document et de corriger un certain nombre d'inexactitudes.

Il est regrettable de constater la légèreté sur laquelle est toujours traité ce dossier, que ce soit par la Municipalité et vous-même aujourd'hui.

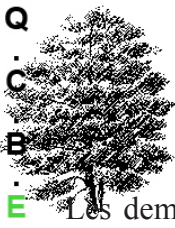
Même si l'ensemble des informations ne vous a pas été transmis durant cette réunion, chacun des membres du Comité de pilotage s'est présenté à tour de rôle. Il a été également indiqué dans l'appel d'offres auquel vous avez répondu que vous travaillerez avec les riverains du quartier représentés par les membres du Comité de pilotage, constitué de commerçants, d'élus de quartier, de représentants d'associations (en l'occurrence, les associations Aulnay Environnement, Capade Sud, Q.C.B.E et Sud Aulnay).

L'Association Q.C.B.E, comme l'a si bien dit Monsieur le Maire, n'est en aucun cas votre interlocuteur principal, bien que nous ayons récupéré 1300 signatures et non 1800 comme indiqué dans votre compte-rendu. D'ailleurs nous pouvons regretter le fait que le Maire ait décidé de traiter une aussi grosse association de la sorte, mais nous nous plions aux bonnes volontés de Monsieur Segura, afin de donner une chance au dialogue et à la concertation.

L'Association Q.C.B.E a donc vocation à transmettre les demandes des riverains concernant le futur projet Croix-Blanche.

Si, effectivement, vous devez travailler en prenant en compte les interventions des membres du Comité de pilotage, la moindre des choses est de reconnaître un minimum vos interlocuteurs et d'éviter ce genre de confusion malheureuse. Nous sommes donc en droit de nous poser la question sur le professionnalisme engagé et la qualité d'écoute et de prise en compte des demandes faites lors de cette dernière réunion.

En ce qui concerne les souhaits de l'Association Q.C.B.E, nous nous permettons de vous les rappeler. La liste que vous avez établie ne concerne pas les seuls souhaits de l'Association Q.C.B.E (d'ailleurs, en relisant cette liste, on constate certaines contradictions qui ne peuvent être émises par un seul interlocuteur).



Les demandes de l'Association Q.C.B.E sont des demandes que nous avons toujours revendiquées, depuis le début de notre action en juin 2011 :

- respect du PLU actuel / respect de la zone UG (10 mètres de hauteur de bâtiments, 40 % d'espaces verts, 2 places de stationnement par logement, etc.)
- conservation de la Mairie annexe et rajout d'un second équipement de quartier (type crèche, lieu de vie etc.)
- prise en compte des équipements alentours (écoles)
- prise en compte de la présence d'eau à moins de 3 mètres en sous-sol,
- éventualité d'un scénario - privilégié - comportant des pavillons.

Nous demandons tout simplement le respect du cadre de vie actuel aussi bien pour les habitants actuels que pour les futurs arrivant. Pour l'Association Q.C.B.E, **la préservation du cadre de vie et du PLU en vigueur doivent être une priorité par rapport à l'enveloppe financière.**

Enfin, nous avons posé la question du devenir du terrain et du projet en cas de non respect des délais fixés par la Convention avec l'EPFIF (Établissement Public Foncier d'Ile de France) et non l'EFIFE que nous ne connaissons pas. Pour un professionnel du bâtiment, travaillant régulièrement sur ce genre d'opérations, cette confusion nous laisse perplexes. Nous vous laissons néanmoins le bénéfice du doute.

Dans l'espoir que vous preniez en compte les demandes émises par l'Association Q.C.B.E et que dorénavant, l'ensemble des membres du Comité de Pilotage aura votre attention, nous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Benjamin Giami
Président de l'Association Q.C.B.E

Séverine Delamare
Vice-Présidente de l'Association Q.C.B.E